

Lesquels tous se recommandent grandement par le zèle ardent d'étendre la religion catholique et de procurer le salut des âmes, par leur singulière révérence envers ce Siège apostolique et par leur prudence dans le gouvernement des affaires.

Mais nous n'avons pas omis l'Italie, dans laquelle Nous avons jugé à propos de choisir, pour les élever au même honneur : *Auguste Theodoli*, évêque urbain, du clergé romain, personnage très distingué, qui, après s'être acquitté parfaitement de divers offices et fonctions, a, en ces derniers temps, dirigé avec autant de zèle que de fidélité la préfecture de Notre Maison Pontificale : et *Camille Mazzella*, membre de la Société de Jésus, non moins célèbre par l'éclatante renommée de sa doctrine que par les éloges que mérite sa vertu.

Que vous en semble !

C'est pourquoi, par l'autorité de Dieu Tout Puissant, par celle des saints apôtres Pierre et Paul et par la Nôtre, Nous créons et publions cardinaux-prêtres de la S. E. R.

Victor-Félix Bernadou,
Alexandre Taschereau,
Benoît-Marie Langénieux,
Jacques Gibbons,
Charles-Philippe Place,

Et cardinaux-diacres :

Auguste Theodoli,
Camille Mazzella.

Avec les dispenses, dérogations et clauses nécessaires et opportunes.
Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Amen.

CHRONIQUE DIOCESAINE ET PROVINCIALE

La procession du T. S. Sacrement est sortie dimanche dernier à neuf heures.

Formée comme les années précédentes, elle comprenait dans ses rangs les diverses classes de la société représentée par les congrégations d'hommes et de femmes congrégations si nombreuses dans notre pieuse cité ; les élèves des écoles des frères, des écoles laïques, des communautés religieuses ; les élèves du grand Séminaire ; le clergé des diverses paroisses. Sous le dais, M. Maréchal, V. ..., assisté de M. le curé de Notre-Dame, portait le Saint Sacrement. Derrière le dais marchaient des juges, les membres du barreau, le bâtonnier en tête, les notaires, et des congrégations d'hommes. La garde d'honneur était faite par le 65e, commandé par ses officiers.

Sur tout le parcours les rues étaient balisées, pavoisées de drapeaux, de banderolles ; plusieurs arcs de verdure avaient été élevés ; un reposoir, magnifique de décorations et de lumières, se trouvait à l'angle des rues Ste-Catherine et St-Hubert ; la bénédiction du Saint Sacrement y a été donnée.

Tous ceux qui n'avaient pu suivre la procession se trouvaient dans la rue pour honorer et prier le Dieu de l'Eucharistie. Tous étaient pieusement émus à la vue de cette procession dont presque tous les membres s'avançaient en égrenant leur chapelet ou en